Le rêve du citoyen

Autor(en): **Linder, Wolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 916

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018278

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public 916

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 25 août 1988
Hebdomadaire romand Vingt-cinquième année

Le rêve du citoyen

L'autre nuit, j'ai fait un rêve. Dans mon courrier, je trouvai une enveloppe qui attira mon attention; au coin, en bas à gauche, figurait en caractères discrets le nom de l'expéditeur: *Le Président de la Confédération.* J'ouvre et, nouvelle surprise, je trouve un chèque de 300 francs. Dans une lettre d'accompagnement, M. Stich m'explique son geste:

«J'ai tenté ces derniers mois, en ma qualité de chef du Département fédéral des finances, de trouver une solution acceptable concernant les 2 milliards de francs de revenus non utilisés provenant des droits de douane sur les carburants. Mais comme d'habitude, le Parlement, les cantons, les partis bourgeois et la majorité de mes collègues ont refusé toutes mes propositions. C'est pourquoi, dans cette situation difficile, où personne ne veut de cet argent, mais où tout le monde est d'accord pour dire que ce n'est pas à la Confédération de le garder, je me permets de solliciter votre coopération. Car si les politiciens ne sont pas capables de se mettre d'accord sur vos besoins, vous êtes les mieux placés pour les connaître. J'ai donc décidé de distribuer les 2 milliards de manière égalitaire à chaque habitant du pays. Ainsi, ceux d'entre vous qui, ces dernières années, ont beaucoup roulé, vont profiter d'une petite décharge sur leur facture d'essence, toujours très lourde; aux automobilistes consommateurs moyens, je rends ce que la Confédération a pris de trop; et à ceux qui roulent peu ou qui n'utilisent pas de voiture, je fais un cadeau qui n'en est, en réalité, pas un: la contre-valeur de ce chèque ne représente que les coûts sociaux et écologiques que ce dernier groupe n'a pas engendrés. Si les résultats de cette première action sont encourageants, elle sera répétée. Je vous remercie de votre collaboration.»

Et c'était signé: Otto Stich.

En me grattant les yeux, j'imaginai déjà les titres triomphants du *Blick* parlant du bon «Landesvater» Otto. Puis, complètement réveillé, je me rendis compte que le héros de mon rêve, en réinventant et en appliquant l'Eco-bonus, avait répondu à plusieurs problèmes qui me préoccupent.

L'Eco-bonus (DP en a souvent parlé) est une des propositions visant à résoudre les problèmes écologiques par la régulation économique: on augmente le prix des biens qui ne couvrent pas leurs coûts écologiques ou sociaux. Le prix plus élevé est censé avoir deux effets: couvrir les coûts sociaux, selon le principe du pollueur-payeur, et orienter la consommation vers des marchandises moins nuisibles.

Mais comment introduire un instrument de régulation révolutionnaire par rapport à la fiscalité traditionnelle? Et comment réunir une majorité politique autour de l'augmentation du prix d'un produit aussi essentiel que l'essence?

Le système de l'Eco-bonus, tel que rêvé, résout le problème de l'intégration à un système fiscal figé, car il repose justement sur le système actuel d'imposition de l'essence. De plus, on profite des réserves dont on dispose déjà pour lancer un nouveau mécanisme.

Quant à faire accepter l'augmentation de prix, les économistes qui défendent l'intégration des coûts sociaux nous décrivent le citoyen comme un «homo economicus», donc égoïste. Il votera contre toute augmentation de prix qui diminue la contre-valeur de son revenu. Comme il semble illusoire de changer cette attitude, reste à donner au projet des conditions susceptibles de satisfaire les besoins collectifs. Nous en avons l'illustration: après une première diustribution, beaucoup de gens vont faire leur calcul. «Si M. Stich augmente le prix de l'essence d'un franc, chaque membre de notre ménage recevrait un chèque de 600 francs au lieu de 300 l'année prochaine. Et comme nous roulons beaucoup moins que nos voisins, cela sera une bonne affire.» Comme d'ailleurs pour M. Stich.

WL